

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 16

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

midi de libre, soit le mercredi et le samedi. Deux autres seront employés à des exercices pratiques, au dessin, à des jeux, courses, excursions, visites d'ateliers et à faire les tâches. Il n'y aura ainsi que deux après-midi occupés par des leçons. Chaque maître est chargé de 30 leçons par semaine et doit encore consacrer deux après-midi à sa classe.

A l'*Ecole normale de Coire* (section pédagogique de l'Ecole cantonale), le programme de mathématiques des institutrices a été diminué, vu qu'elles ont à parcourir le programme entier des travaux à l'aiguille. — A l'*Ecole normale du canton de Saint-Gall*, à Marienberg, près de Rorschach, il y a toujours grande affluence d'élèves et surtout de candidats d'autres cantons de la Suisse alémanique. Aux derniers examens, par exemple, sur 51 candidats, 29 seulement avaient fait leurs études à l'Ecole normale saint-galloise. Comme cette dernière est maintenant en mesure de recevoir un nombre d'élèves plus considérable, ce canton a moins besoin du concours d'instituteurs d'autres cantons, brevetés à Rorschach. Il va donc s'agir de prendre des mesures pour diminuer l'affluence signalée.
(*Educateur.*)

France. — M. Lottin pense qu'après la guerre, l'Etat devra doubler les traitements, s'il veut des instituteurs. Il faut s'attendre, d'ailleurs, écrit-il au *Volume*, à ce que le provisoire actuel, — institutrices détachées dans les écoles de garçons, — devienne le statut définitif.

Les écoles de garçons pourront garder des directeurs, mais leur personnel adjoint sera en majorité féminin, et cette expectative est de nature à créer des obligations nouvelles qu'il faut envisager dès aujourd'hui.

AVIS

Les membres du corps enseignant sont priés d'envoyer leurs commandes de matériel scolaire au plus tôt, ce afin d'éviter, en novembre, l'encombrement et par suite des retards dans l'expédition.

Le Dépôt du matériel scolaire, section A, a, en outre, l'avantage d'informer les instituteurs et institutrices que les cahiers sont toujours vendus à l'ancien prix, malgré la hausse importante qu'a subie le papier ; seuls les cahiers à dessin et de comptabilité sont haussés de 5 centimes, ils se vendent actuellement 20 et 25 centimes.

L'administrateur : P. PERROSET.